

An aerial photograph of a multi-lane bridge spanning a wide river. The bridge carries a high-speed train and several trucks. The surrounding landscape includes bare trees, green fields, and distant hills under a clear sky.

**Assemblée générale mixte**  
17 avril 2018

# Xavier Huillard

Président-directeur général



# Ordre du jour



## Partie ordinaire

- **Approbation des comptes sociaux et consolidés 2017 - Affectation du résultat**
- **Renouvellement pour quatre ans du mandat d'administrateur de Xavier Huillard**
- **Renouvellement pour quatre ans du mandat d'administrateur d'Yves-Thibault de Silguy**
- **Renouvellement pour quatre ans des mandats de Marie-Christine Lombard et de la société Qatar Holding LLC**
- **Nomination de René Medori en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans**
- **Renouvellement pour une durée de 18 mois de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions**
- **Approbation de l'engagement de la société en faveur de Xavier Huillard en matière de retraite complémentaire**
- **Approbation de l'engagement de la société en faveur de Xavier Huillard en matière d'indemnité de rupture de mandat**
- **Approbation de la convention de prestation de services conclue entre VINCI et la société YTSEuropaconsultants**
- **Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au président-directeur général**
- **Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Xavier Huillard**

## Partie extraordinaire

- **Renouvellement pour une durée de 26 mois de l'autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues.**
- **Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes de la société en faveur de ses salariés et de certaines sociétés et groupements qui lui sont liés.**
- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription.**
- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés souscrivant directement ou indirectement via un FCPE dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription.**

# Faits marquants 2017

Xavier Huillard, président-directeur général



**VINCI Airports : trafic très dynamique**



**VINCI Autoroutes : trafic poids lourds désormais supérieur aux niveaux d'avant la crise financière de 2008**



**Retour à la croissance du chiffre d'affaires et de la prise de commandes pour les trois pôles du Contracting**



**Activité très soutenue de VINCI Immobilier**



**Progression globale des marges opérationnelles**



**Expansion à l'international du Contracting - nouveaux succès à l'étranger pour VINCI Airports**

	2017	Comparaison / 2016	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>40,2 Mds€</b>	<b>+5,7 %</b>	<b>+4,4 %</b> <i>à structure comparable</i>
<b>Résultat opérationnel sur activité (ROPA)</b>	<b>4,6 Mds€</b>	<b>+10,4 %</b>	
<i>ROPA/CA</i>	<i>11,4 %</i>	<i>+40 pb</i>	
<b>Résultat net*</b>	<b>2,7 Mds€</b>	<b>+15,2 %</b>	
<b>EBITDA</b>	<b>6,5 Mds€</b>	<b>+9,0 %</b>	
<b>Cash flow libre*</b>	<b>2,7 Mds€</b>	<b>(0,2) Md€</b>	
<b>Endettement financier net au 31 décembre 2017</b>	<b>(14,0) Mds€</b>	<b>(0,1) Md€</b>	



# Ligne à Grande Vitesse Sud Europe-Atlantique (SEA) de 300 km entre Tours et Bordeaux



- Mise en service le 2 juillet avec un mois d'avance sur le calendrier initial
- Hausse de 70 % du trafic Paris-Bordeaux entre juillet et mi-septembre, par rapport à 2016
- Le trajet Paris – Bordeaux prend désormais 2 heures et 4 minutes (contre 3 heures précédemment)
- 18,5 trains directs par jour en moyenne circulent sur la nouvelle ligne entre Paris et Bordeaux (accord SNCF)
- Contrat de concession de 44 ans (échéance en 2055)

**Ce projet** de construction de plus **de 6 Mds€** (dont 4,2 Mds€ réalisés par des filiales de VINCI) **a mobilisé toutes les expertises du Groupe**



## Chiffre d'affaires

**5,3 Mds€**  
+3,2 %

## EBITDA

**3,8 Mds€**  
+3,8 %

## Chiffre d'affaires

**1,4 Md€**  
+33,5 %

## EBITDA

**0,8 Md€**  
+43,5 %

### Variations du trafic en 2017 Réseau interurbain

<b>Total</b>	<b>+1,7 %</b>
Véhicules légers	+1,3 %
Poids lourds	+4,3 %



### Variations du trafic passagers en 2017

<b>Total</b>	<b>+12,4 %</b>
Portugal	+16,5 %
France	+9,4 %
Cambodge	+25,1 %
République dominicaine	+3,7 %
Japon	+8,5 %
Chili	+11,6 %







## Pérou : LAMSAC

Travaux achevés sur le dernier tronçon. La Municipalité de Lima s'apprête à le mettre en service. Croissance de 102% des abonnés ETC (PEX).

Contribution au chiffre d'affaires sur la première année pleine de 85 M€.

## Allemagne : A7

VINCI Highways remporte son 4<sup>e</sup> A-Modell et confirme sa position de concessionnaire autoroutier majeur en Allemagne.

## Grèce

Les deux autoroutes construites par VINCI dans le cadre d'un consortium sont aujourd'hui en service : Corinthe-Patras (120 km) et Maliakos-Kleidi (240 km).

Les deux concessions prennent fin en 2038.

## Russie : UTS

VINCI Highways, via sa filiale UTS, confirme sa position de principal opérateur privé d'autoroutes en Russie en remportant deux nouveaux contrats d'exploitation : 70km sur l'autoroute M3 et 359 km sur l'autoroute MSP. Premier contrat d'interopérabilité portant sur 700 km de réseau. 20 % de hausse du trafic sur les sections MSP 1 et 2.

## Colombie : Bogota-Girardot

5 % de croissance du trafic.

100 % des indicateurs de performance atteints. Les autorités colombiennes pour l'environnement ont validé la stratégie environnementale de construction.

Bouclage financier en cours.

# Le contracting de VINCI en 2017



Chiffre d'affaires

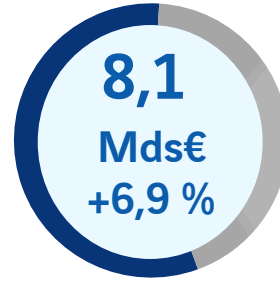
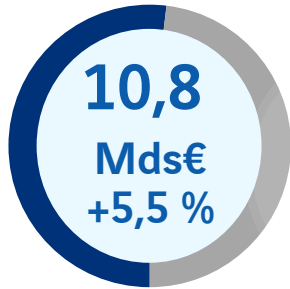
ROPA

Chiffre d'affaires

ROPA

Chiffre d'affaires

ROPA





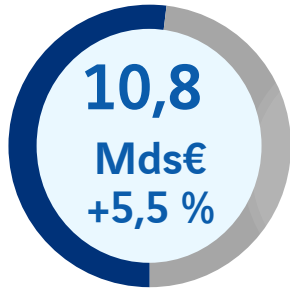
# Le contracting de VINCI en 2017



FINANCEMENT  
ET TRAVAUX

Chiffre d'affaires

ROPA

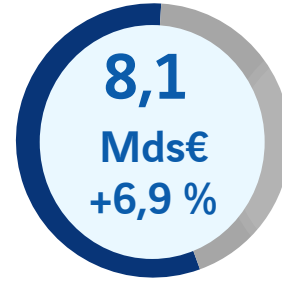


615 M€  
+5,9 %



Chiffre d'affaires

ROPA



301 M€  
+23,7 %



Chiffre d'affaires

ROPA



344 M€  
+4,4 %







# Le contracting de VINCI en 2017



VINCI  
ENERGIES

Chiffre d'affaires

ROPA

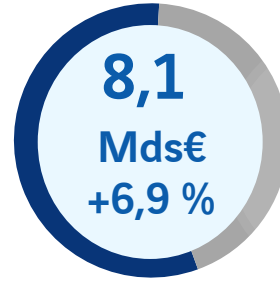


615 M€  
+5,9 %



Chiffre d'affaires

ROPA



301 M€  
+23,7 %



Chiffre d'affaires

ROPA



344 M€  
+4,4 %







Projet Testimonio 2 à Monaco.

## Prises de commandes

Δ 2017/2016

**1 545 M€**

**+39 %**

## Réservations de logements

Δ 2017/2016

**6 630**

**+21 %**

## Chiffre d'affaires consolidé

Δ 2017/2016

**896 M€**  
**+15,7 %**

*Chiffre d'affaires géré\**  
**1 116 M€**  
**+ 21,3 %**

## ROC

Δ 2017/2016

**89 M€**  
**+30,8 %**

*ROC/CA*  
**10,0 %**

## ROPA

Δ 2017/2016

**72 M€**  
**+36,0 %**

*ROPA/CA*  
**8,0 %**

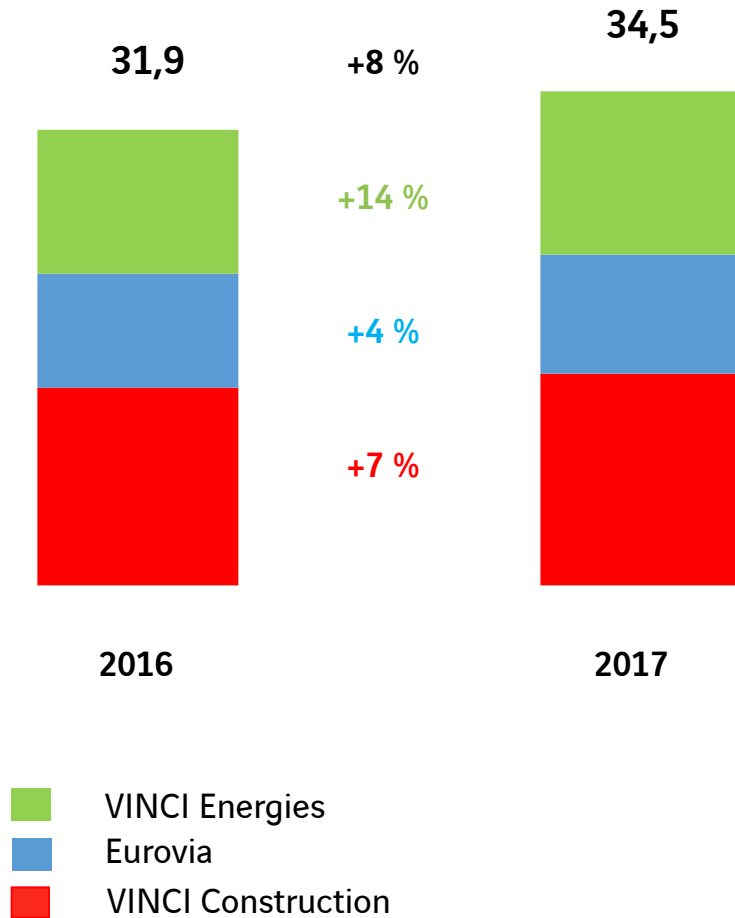
## Faits marquants 2017

- Lancement de programmes immobiliers importants à Gif-sur-Yvette (1 160 logements) et à Lyon (690 logements)
- Développement du projet Testimonio II à Monaco (161 appartements)
- 4 nouvelles résidences étudiantes gérées (Student Factory) et 4 nouvelles résidences senior gérées (Ovelia)
- Signature du contrat de promotion du futur siège de VINCI à Nanterre

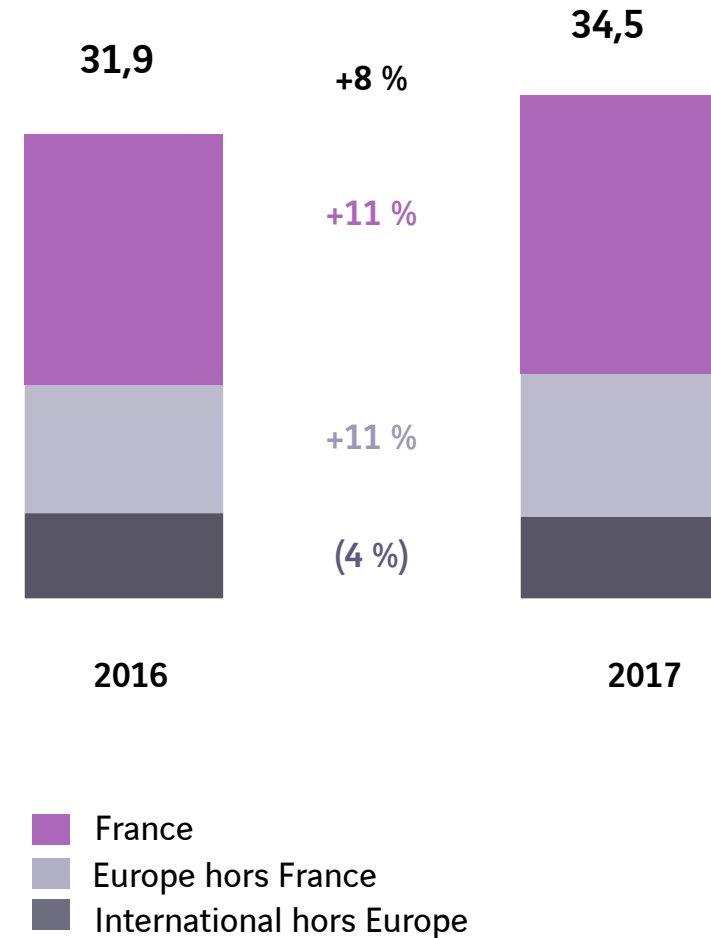
\* Après prise en compte de la part de VINCI Immobilier dans les activités de promotion conjointe

# Prises de commandes du Contracting en 2017: +8 %

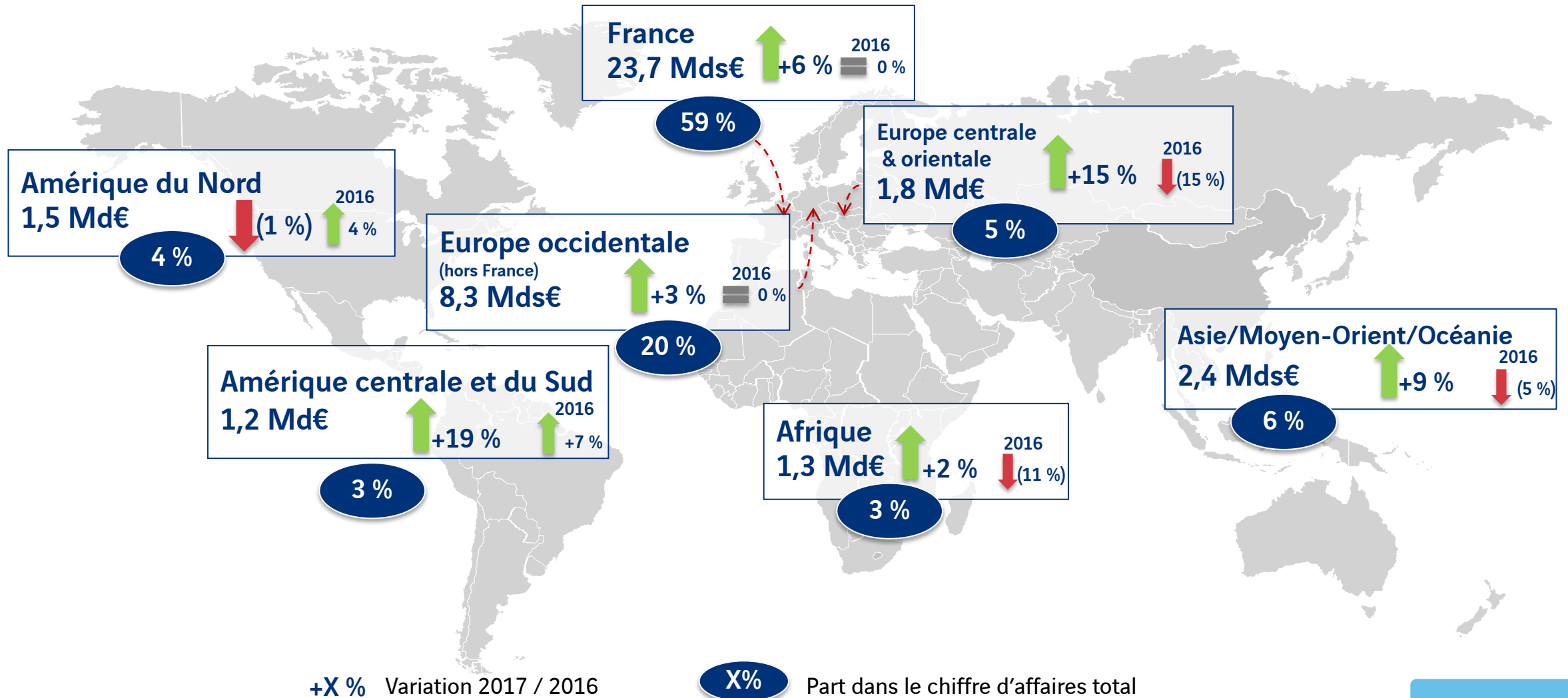
## Répartition par pôle (en Mds€)



## Répartition par zone géographique (en Mds€)



# 41 % du chiffre d'affaires 2017 de VINCI est généré à l'international (16,6 Mds€)





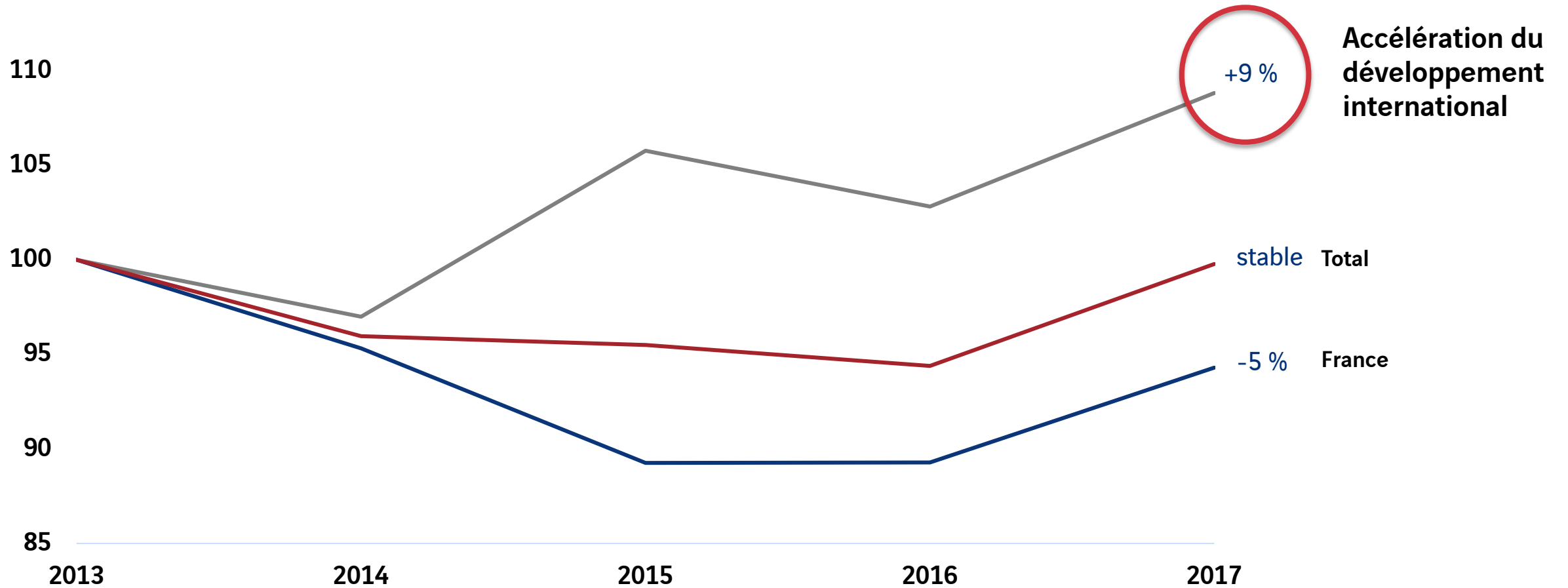
« Il n'existe pas de projet économique durable sans engagement social, sociétal et environnemental ambitieux. »



# Données financières 2017

Christian Labeyrie, directeur général adjoint et directeur financier

## Evolution du chiffre d'affaire depuis 2013 (base 100)





### Concessions

### Contracting

ROPA

ROPA/CA

3,3 Mds€  
+10,1 %

46,8 %  
-10 pb

ROPA

ROPA/CA

1,3 Mds€  
+9,3 %

3,8 %  
+10 pb

VINCI  
Autoroutes

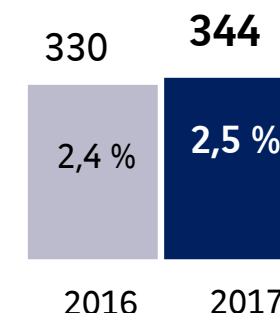
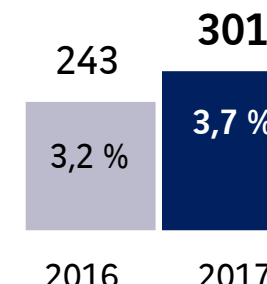
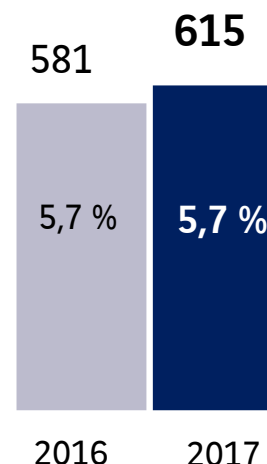
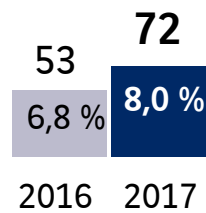
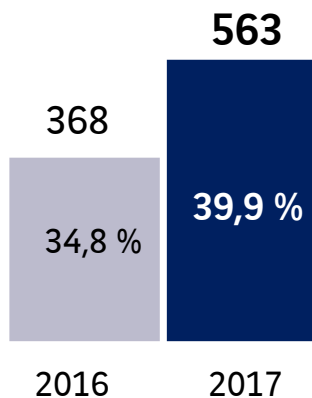
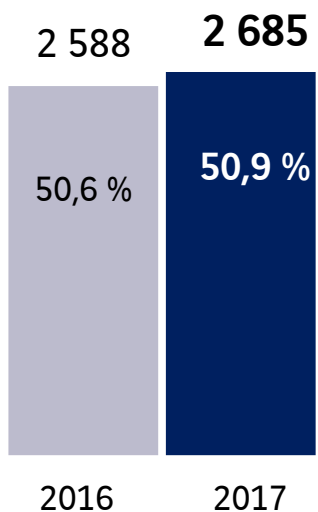
VINCI  
Airports

VINCI  
Immobilier

VINCI  
Energies

Eurovia

VINCI  
Construction



(en millions d'euros)

	2017	2016	Δ 2017/2016
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 550</b>	<b>4 118</b>	<b>+10,5 %</b>
Résultat financier	(442)	(561)	
Impôts sur les bénéfices	(1 271)	(1 142)	
<i>Taux d'imposition effectif*</i>	33,2 %	32,7 %	
Part des minoritaires	(90)	(39)	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 747</b>	<b>2 505</b>	<b>+9,7 %</b>
<b>Résultat net part du Groupe*</b>	<b>2 737</b>	<b>2 376</b>	<b>+15,2 %</b>
Résultat par action* (en €)	4,89	4,24	+15,2 %

\* Hors effets fiscaux non courants

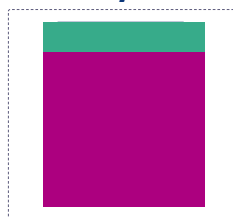
## Une forte generation de cash-flow...

(en milliards d'euros)

**EBITDA**  
6,5



**Cash-flow Libre**  
2,5



■ Concessions

■ Contracting

**...au service du développement**

Acquisitions/Cessions  
(1,3)



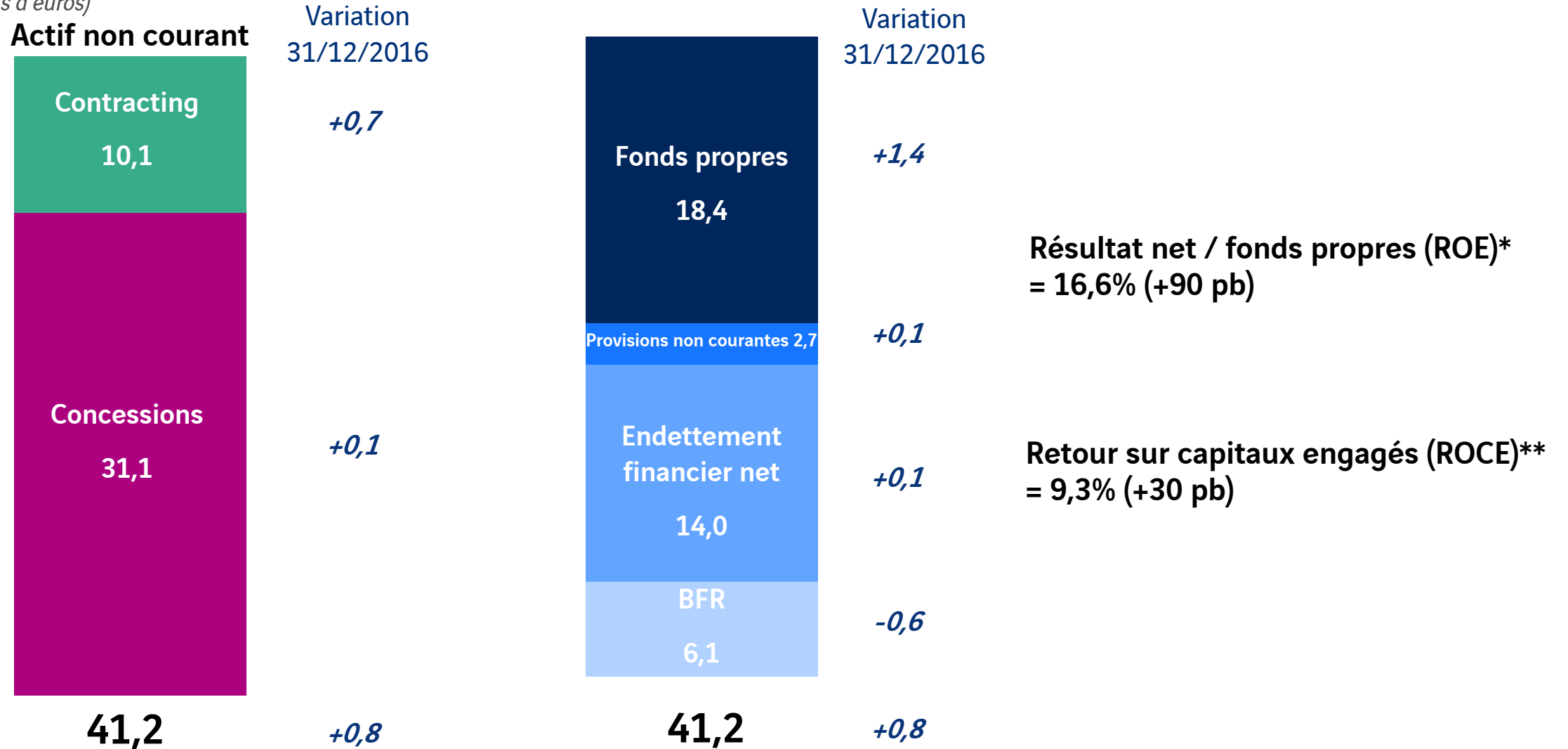
**...et des actionnaires**

Dividendes et rachats d'actions nets  
d'augmentations de capital  
(1,4)



**...pour un endettement  
quasiment stable**

(en milliards d'euros)



\* ROE : résultat net part du Groupe de l'année N hors effets fiscaux non courants / capitaux propres (hors intérêts minoritaires) au 31.12.N-1

\*\* ROCE : (résultat opérationnel courant diminué de l'impôt théorique hors effets fiscaux non courants) / moyenne des capitaux engagés à la date d'ouverture et de clôture de l'exercice de référence.

## Notations de crédit solides

S&P	A- / A2	Perspective positive	depuis mars 2018
Moody's	A3 / P1	Perspective stable	Confirmée en décembre 2017

## Des liquidités élevées

**4,8 Mds€:** Trésorerie nette gérée au 31 décembre 2017

**6,0 Mds€:** Lignes de crédit bancaire disponibles venant à échéance en 2021

## Un refinancement de la dette effectué dans d'excellentes conditions de Marché

**En 2017: 3,7 Mds€** de nouvelles dettes émises, d'une maturité moyenne de **9,8** ans à un coût moyen de **1,66 %\*** après couverture

**En 2018: 1,3 Mds€** de nouvelles dettes émises, dont une émission obligataire émise d'**1 Md€**, avec un coupon de **1,375 %** l'an et une maturité de **12** ans

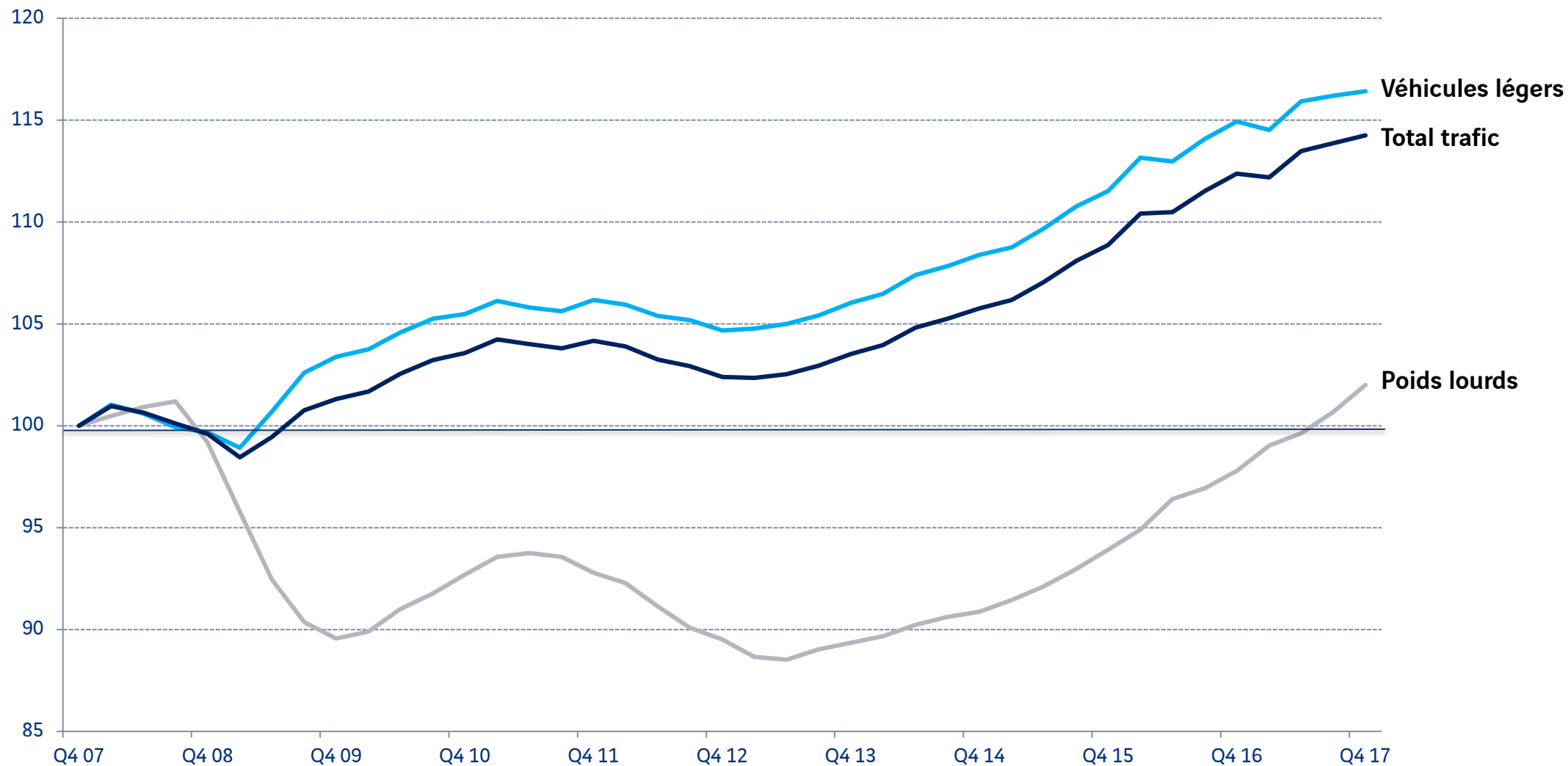
➔ Le coût moyen pondéré de l'endettement est passé de **3,16 %** en 2016 à **2,68 %** en 2017

\* Basé sur des taux d'intérêt variables au 31 déc. 2017

# Perspectives et stratégie

Xavier Huillard, président-directeur général

# Croissance robuste de VINCI Autoroutes portée par le trafic poids lourds



Variation 2017 vs 2007

Véhicules légers  
**+16,4 %**

Total trafic  
**+14,3 %**

Poids lourds  
**+2,0 %**

# Démarrage de l'exploitation à Salvador (Brésil) et Kobe (Japon) Nouvelle concession à Belgrade (Serbie)



**Aéroport de Salvador**

Début de l'exploitation : 2 janvier 2018



**Aéroport de Kobe**

Début de l'exploitation : 1<sup>er</sup> avril 2018



**Aéroport de Belgrade**

Début de l'exploitation prévue : fin 2018

Ces trois plateformes ont accueilli **15,9** millions de passagers en 2017.

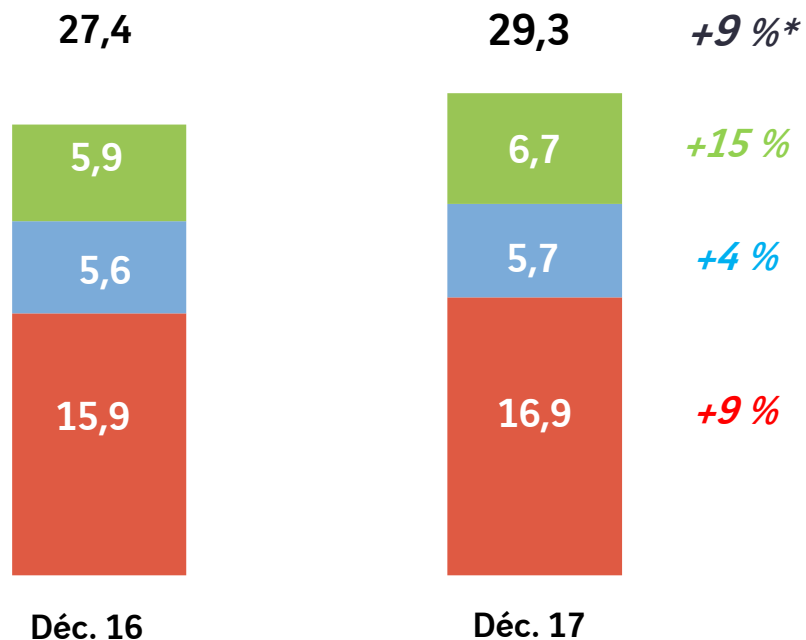
Fin 2018, VINCI Airports gèrera **37** aéroports dont **25** à l'international.



## Augmentation de 9 %\* du carnet de commandes

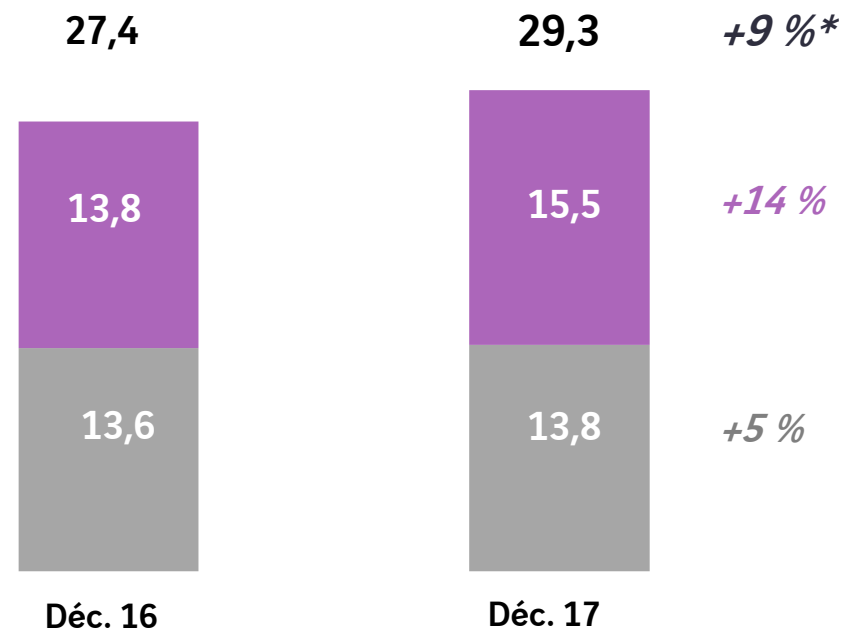
(en milliards €)

### Répartition par pôle



- VINCI Energies
- Eurovia
- VINCI Construction

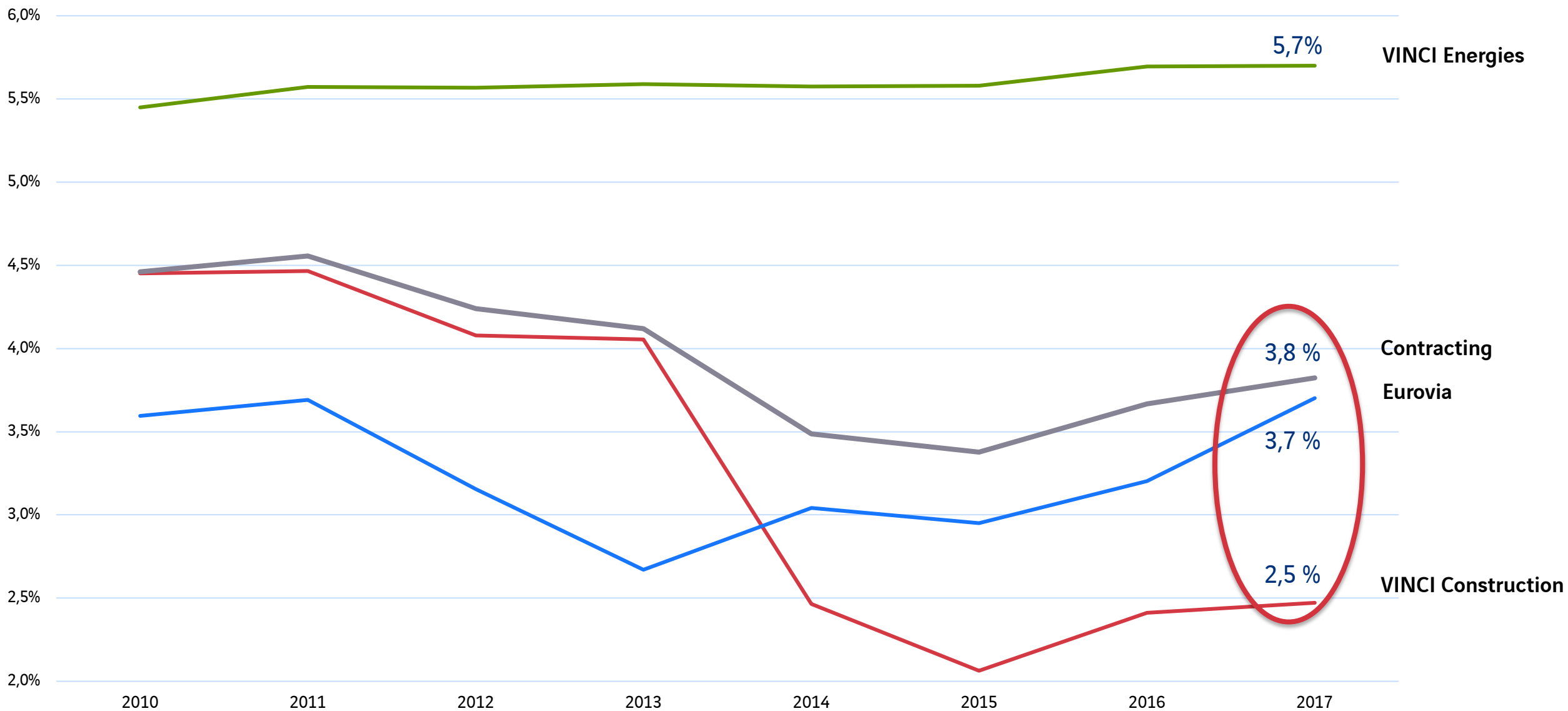
### Répartition par zone géographique



- France
- International

\*hors projet SEA et impacts de devises négatifs

# Contracting : amélioration des marges opérationnelles



## Concessions

**Evolution positive du chiffre d'affaires des concessions :**

**VINCI Autoroutes** - évolution du trafic du même ordre qu'en 2017 (hors nouvelles augmentations des prix des carburants)

**VINCI Airports** - croissance moindre qu'en 2017 en raison d'un effet de base très élevé

## Contracting

**Croissance du chiffre d'affaires pour toutes les activités du Contracting tant en France qu'à l'international**

**Poursuite de l'amélioration des marges**

**Progressions anticipées du chiffre d'affaires consolidé, du résultat opérationnel et du résultat net**

## Dividende proposé à l'assemblée générale du 17 avril 2018

**2,45 €**

**+16,7 %**  
par rapport à  
2016

**0,69 €**

Dont

**1,76 €**

Versé le  
9 novembre 2017

À verser

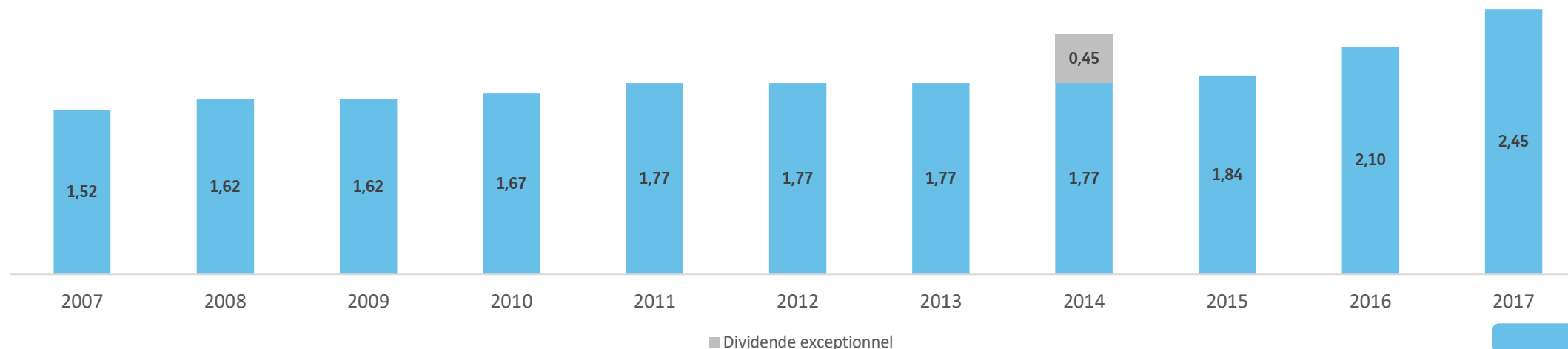
**24 avril 2018**

Détachement du coupon

**26 avril 2018**

Paiement

Evolution du dividende par action (en €)



## Concessions

- ✓ Extension de la maturité du portefeuille de concessions
- ✓ « Focus » sur les aéroports et les autoroutes (projets greenfield et brownfield)

## Contracting

Développements prioritaires :

- ✓ de VINCI Energies
- ✓ des activités spécialisées d'Eurovia et de VINCI Construction

## Modèle intégré concessionnaire constructeur

- ✓ Mise en synergie des expertises des concessions et du contracting au service de nouveaux projets d'infrastructures

## International

- ✓ Plus de 50 % du chiffre d'affaires généré à l'international dans un futur proche
- ✓ Proportion croissante du chiffre d'affaires hors d'Europe

# Yves-Thibault de Silguy

Vice-président administrateur référent

Président du Comité de la Stratégie et RSE

Président du Comité des Nominations et de la Gouvernance

Une structure de gouvernance  
**solide** et des mesures  
d'accompagnement efficaces

Des administrateurs **compétents**

Des administrateurs **bien préparés**

Un **équilibre des pouvoirs**



Une **gouvernance** au  
service de la  
**performance**

## Conseil d'administration

15 membres

## Direction générale

**Xavier Huillard**

Président-directeur général

Mandat 2014 - 2018

**Yves-Thibault de Silguy**

Vice-président et administrateur référent

Mandat 2014 - 2018

## 3 directeurs généraux adjoints

Pierre Coppey : DGA et président de VINCI Autoroutes

Richard Francioli : DGA en charge du contracting

Christian Labeyrie : DGA et directeur financier

## 4 comités spécialisés

- comité des Nominations et de la Gouvernance
- comité d'Audit
- comité Stratégie et RSE
- comité des Rémunérations

## comité Exécutif

13 dirigeants dont le PDG

21 réunions en 2017



11 réunions en 2017  
dont 4 extraordinaires

Taux de participation

Réunions ordinaires : **90%**

Réunions ordinaires et  
extraordinaires : **83 %**

Un séminaire stratégique en juin 2017  
Un déplacement en Allemagne en  
octobre 2017

**15** membres

Une majorité d'administrateurs indépendants <b>83 %</b>	Taux de féminisation <b>46 %</b>
Administrateurs non français <b>40 %</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 1 administrateur représentant les salariés actionnaires</li><li>▪ 2 administrateurs représentant les salariés</li></ul>

## ■ Propositions à l'assemblée générale du 17 avril 2018 :

- Renouvellement des mandats d'administrateur de Xavier Huillard, Yves Thibault de Silguy, Marie-Christine Lombard, Qatar Holding LLC
- Nomination de René Medori

## comité des Nominations et de la Gouvernance

**Yves-Thibault de Silguy** Président

Jean-Pierre Lamoure ✓

Marie-Christine Lombard ✓

Pascale Sourisse ✓

3 réunions

## comité Stratégie et RSE (\*)

**Yves-Thibault de Silguy** Président

Uwe Chlebos

Josiane Marquez

Ana Paula Pessoa ✓

Le représentant de Qatar Holding LLC ✓

7 réunions

(\*) Comité ouvert à tous les administrateurs

## comité d'Audit

**Henri Saint Olive** Président ✓

Yannick Assouad ✓

Robert Castaigne ✓

Graziella Gavezotti ✓

4 réunions

## comité des Rémunérations

**Robert Castaigne** Président ✓

Miloud Hakimi

Michael Pragnell ✓

Pascale Sourisse ✓

3 réunions

# Henri Saint Olive

Président du comité d'Audit

- 4 réunions en 2017 :
  - ✓ Participation : taux de 100 %.
- Processus d'élaboration de l'information comptable et financière :
  - ✓ Examen des comptes consolidés et sociaux ainsi que des recalages budgétaires
  - ✓ Revue de la politique financière du Groupe : gestion de la liquidité et de la dette
  - ✓ Opérations financières
  - ✓ Revue des engagements hors bilan
- Efficacité des dispositifs de gestion des risques :
  - ✓ Présentation de la cartographie des risques, de l'activité du comité des risques réuni 307 fois en 2017
  - ✓ Revue des litiges en cours
  - ✓ Revue des retours d'expérience de 5 projets difficiles
  - ✓ Revue de la politique Assurance du Groupe

- **Examen des dispositifs du contrôle interne :**
  - ✓ Examen détaillé des dispositifs en place chez VINCI Concessions
  - ✓ Evolution du dispositif anti-corruption, nomination d'un Directeur éthique et vigilance
  - ✓ Revue des résultats de l'enquête annuelle d'auto-évaluation (495 entités couvrant 84% du chiffre d'affaire du groupe)
  - ✓ Revue du rapport de Prévention de la fraude, nomination d'un responsable sécurité des systèmes d'information au niveau groupe
  - ✓ Revue du titre D « Facteurs de risques et procédures de gestion » du rapport de gestion du Conseil d'Administration
- **Contrôle légal des comptes annuels et consolidés :**
  - ✓ Échanges avec les commissaires aux comptes
  - ✓ Examen des conclusions de leurs travaux
- **Indépendance des commissaires aux comptes**



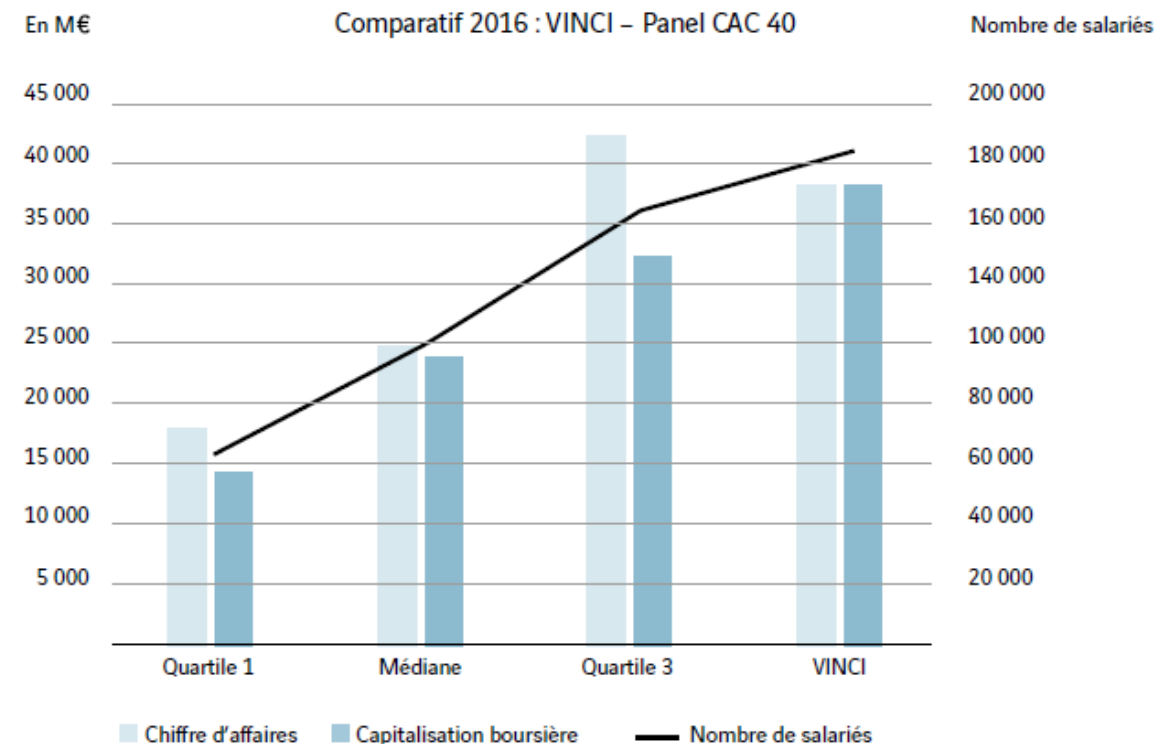
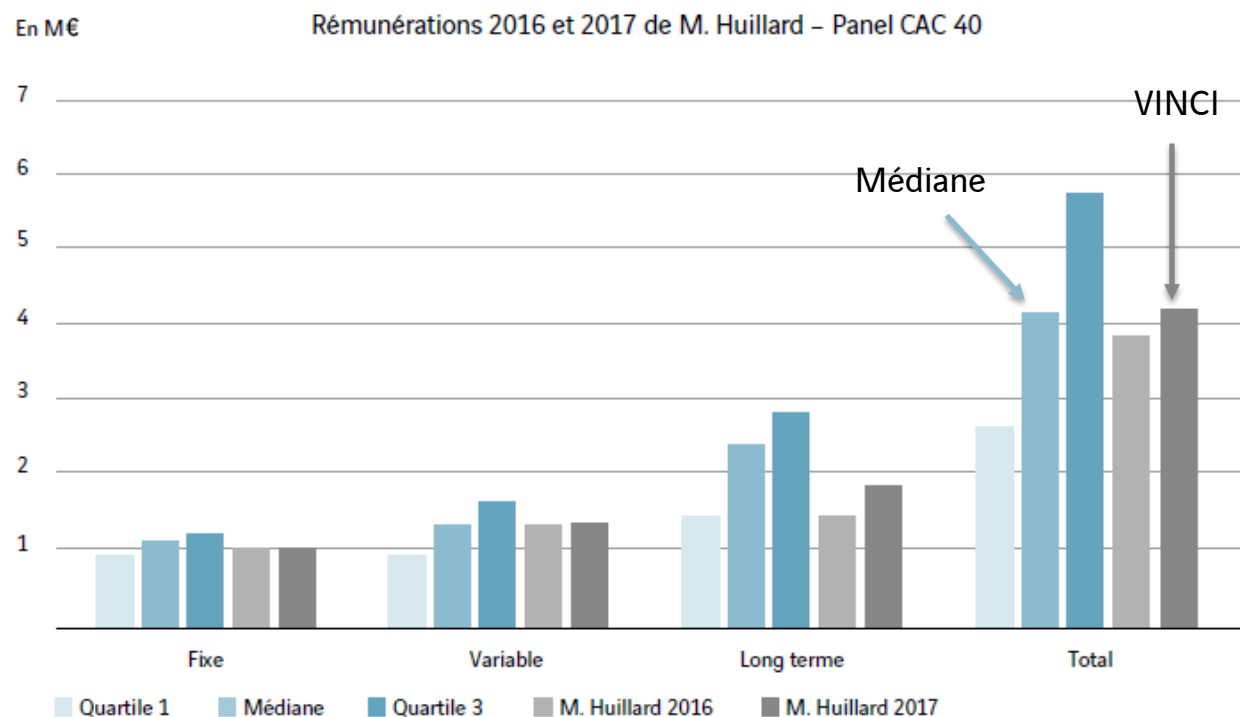
# Robert Castaigne

Président du Comité des Rémunérations



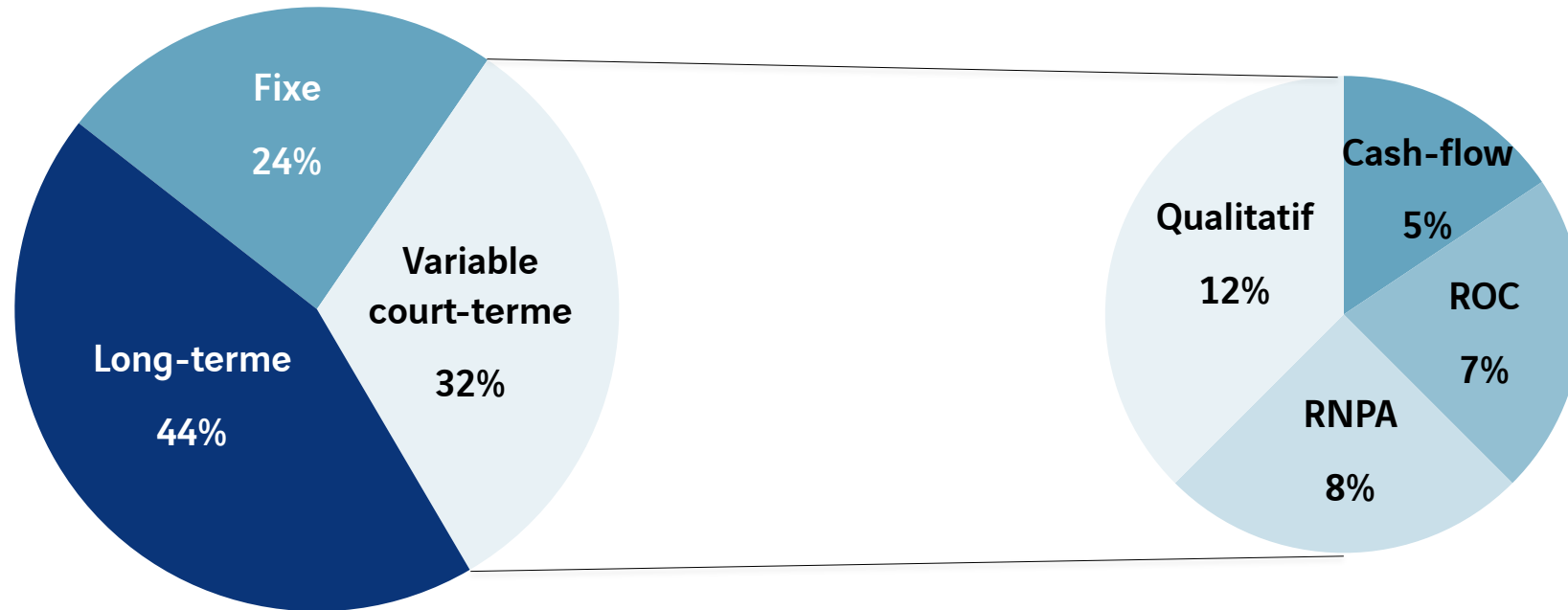
- **Composition du Comité (depuis le 19 avril 2016)**
  - Robert Castaigne, Président du comité
  - Michael Pragnell, Administrateur
  - Pascale Sourisse, Administrateur
  - Miloud Hakimi, Administrateur représentant les salariés
  
- **Principaux points traités**
  - Rémunération du président directeur général
  - Suivi des plans d'actionnariat salarié
  - Plans de fidélisation et de motivation pour les cadres et les dirigeants
  
- **Projets de résolutions**
  - Rémunération au titre de 2017
  - Politique de rémunération pour 2018-2022
  - Retraite ; indemnité de départ
  - Actionnariat salarié – actions de performance

## 2 - Rémunération de M. Xavier Huillard – Approche compétitive





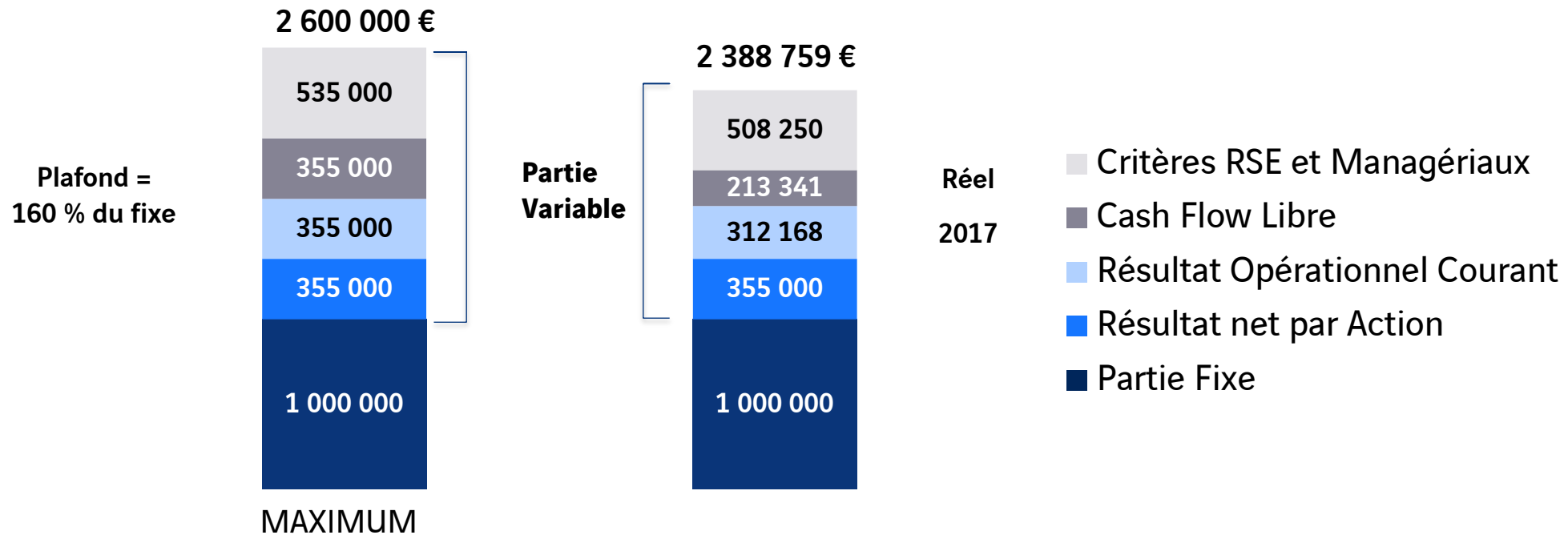
Structure de la rémunération 2017 de M. Huillard



# 4 – Rémunération de M. Xavier Huillard (PDG) pour 2017 (page 158 du Rapport Annuel VINCI et page 36 du document de convocation)

## ■ Court terme et long terme

- Partie fixe : 1 000 000 €
  - Partie variable : 1 388 759 €
- } Court terme



- Partie long terme : allocation à M. Huillard le 20 avril 2017 de 30 000 actions VINCI sous conditions de performance internes et externes évaluées sur une moyenne de 3 ans et ne pouvant être attribuées avant le 20 avril 2020.

# 5 – Politique de rémunération 2018-2022

(Page 156 du Rapport Annuel VINCI et page 35 du document de convocation)

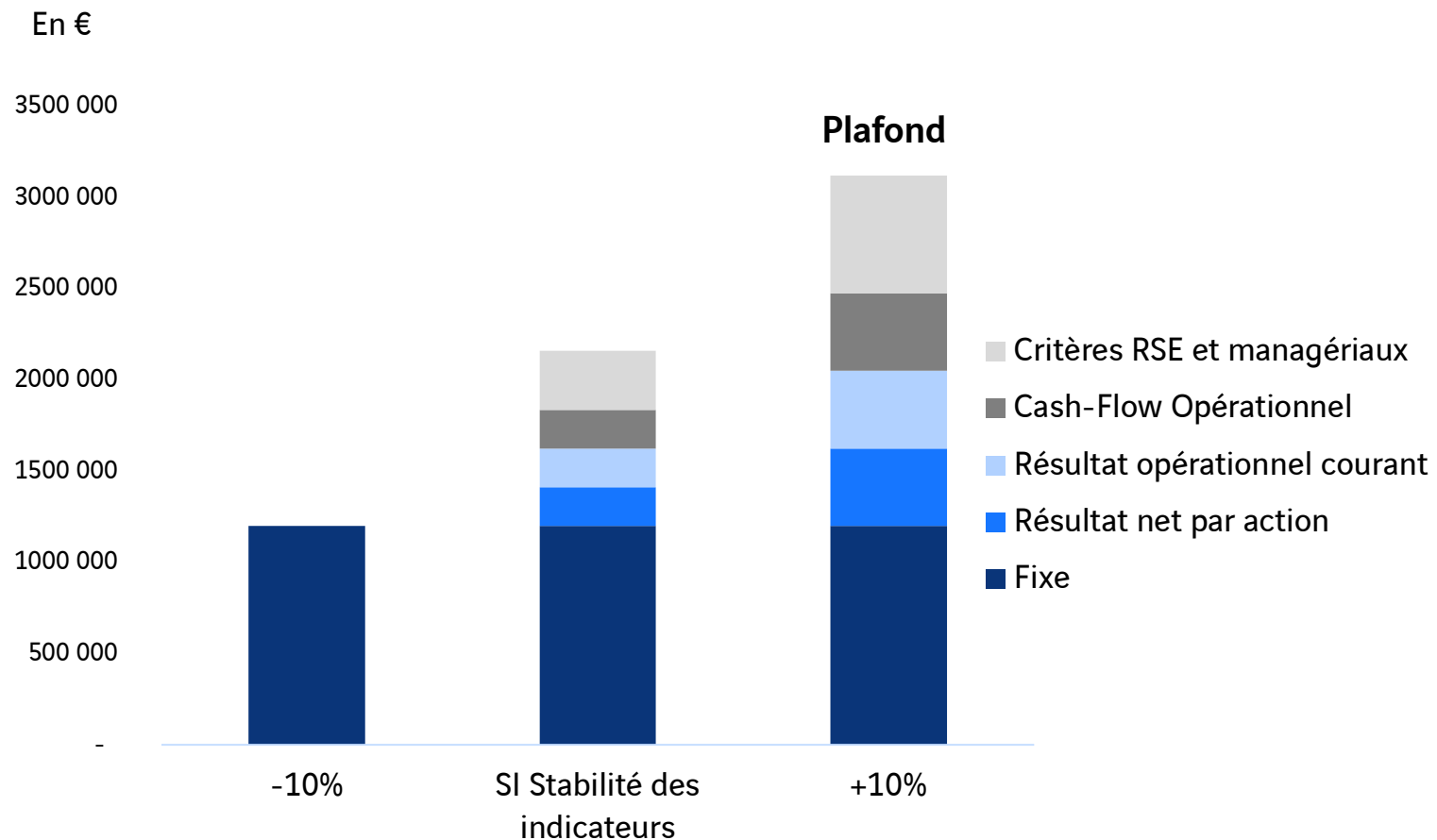
✓ Fixe (1 200 000 €) et variable court terme (plafonné à 1,6 fois le fixe)

✓ Long terme : allocation d'actions de performance

✓ Retraite : accroissement du plafond de 7,45 PASS à 8 PASS

✓ Indemnité de départ : Plafond de 24 mois – Conditions de performance

✓ Véhicule de fonction



### ■ Plan d'épargne groupe

- Le Groupe a mis en place des plans d'actionnariat salarié permettant à plus de 122 000 collaborateurs (anciens et présents) d'être actionnaires à ce jour.

#### ■ France

- Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées en bénéficiant d'une **décote de 5 %** moyennant un **blocage pendant 5 ans** des avoirs.
- Plus de **100 000 collaborateurs en France** sont porteurs de parts.
- Valeur des avoirs investis : **4,1 Mds €** dont 58 % sont détenus depuis plus de 5 ans et sont donc disponibles
- Portefeuille moyen : 41 029 €

#### ■ International : 30 pays

- Possibilité de souscrire à des augmentations de capital réservées sans décote mais attribution d'actions gratuites si les avoirs restent bloqués 3 ans et sous condition de présence.
- Environ **22 000 collaborateurs** porteurs de parts.
- Valeur des avoirs investis : **238 M€** dont 66 % sont disponibles.
- Régime fiscal et social : variable selon les pays.

- La participation des salariés au travers de ces plans s'élève à **8,8 %** au 31 décembre 2017.

- Les **17<sup>ème</sup>** et **18<sup>ème</sup>** résolutions permettront la poursuite de ces programmes en 2018 en y associant les nouveaux collaborateurs.

- **Mise en place d'un plan d'actions de performance le 20 avril 2017**
  - Ces éléments figurent page 162 du Rapport Annuel
  - Allocations conditionnelles d'actions existantes VINCI à 2 568 cadres dirigeants et collaborateurs
  - dont membres du comité Exécutif (hors M. Huillard) : 6,6 % de l'allocation
  - Régime juridique : actions gratuites au sens de l'article L 225-197 et s. du Code de Commerce sauf pour le président directeur général (régime de droit commun)
  - Attributions devenant définitives en avril 2020 sous les conditions suivantes :
    - présence
    - performance (moyenne sur 3 ans) pour la partie en actions :
      - 80 % de l'attribution liée à la création de valeur : Taux de ROCE > WACC d'au moins 10 % pour une attribution à 100 % des actions
      - 20 % de l'attribution liée au rendement global (TSR) de l'action VINCI comparé au TSR de l'indice CAC 40 dans une fourchette +10 % / - 10 %
- **Résolution (16<sup>ème</sup>) : Renouvellement de l'autorisation d'attribution d'actions de performance**



# Intervention des commissaires aux comptes

Assemblée générale mixte du 17 avril 2018

**Deloitte.**

**KPMG**



1. Rapport sur les comptes consolidés de VINCI (Document de référence pages 301-304)
2. Rapport sur les comptes annuels de VINCI (Document de référence pages 320-322)
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Document de référence pages 323-325)
4. Quatre rapports spéciaux des commissaires aux comptes sur des autorisations à donner au Conseil d'administration pour réaliser des opérations sur le capital (Résolutions 15, 16, 17 et 18)
5. Quatre rapports complémentaires des commissaires aux comptes sur l'utilisation de délégations données à votre Conseil d'administration de procéder à des opérations sur le capital réservées aux salariés de VINCI et de ses filiales

Titre du rapport	Opinion	Rapports établis en application des nouvelles dispositions réglementaires de la réforme européenne de l'audit
<p>Rapport sur les comptes consolidés (Résolution n°1)</p>	<p>Certification sans réserve</p>	<p>Les points clés de l'audit détaillés dans ces nouveaux rapports et sur lesquels nous avons porté une attention particulière sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la comptabilisation des contrats de construction à long terme et l'évaluation des pertes à terminaison et des provisions pour risques chantiers,</li> <li>- l'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles du domaine concédé, ainsi que des participations dans les sociétés concessionnaires mises en équivalence,</li> <li>- l'évaluation des provisions pour risques et litiges.</li> </ul>
<p>Rapport sur les comptes annuels (Résolution n°2)</p>	<p>Certification sans réserve</p>	<p>La justification de nos appréciations relative aux points clés de l'audit a porté sur l'évaluation des titres de participation.</p> <p>Nous avons vérifié les informations contenues dans le rapports de gestion sur la situation financière et les comptes annuels et relatives au gouvernement d'entreprise</p>

► Nous certifions que les comptes consolidés et annuels sont réguliers et sincères au regard de leurs référentiels comptables respectifs et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine du Groupe et de la Société à la fin de cet exercice.



Titre du rapport	Observations
<p>Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés</p>	<p>► <b>Trois nouvelles conventions et engagements réglementés ont été autorisés par votre Conseil d'administration et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de ce jour. Ils concernent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Le renouvellement de l'engagement de retraite pris en faveur de M. Xavier Huillard et le maintien de son affiliation au régime de retraite à cotisations définies mis en place par VINCI au bénéfice de ses cadres et assimilés,</b></li><li>• <b>Le renouvellement de l'engagement d'indemnisation de M. Xavier Huillard en cas de rupture de son mandat de Président directeur général à l'initiative du Conseil d'administration,</b></li><li>• <b>La convention entre VINCI et la société YTSeuropaconsultants portant sur une mission d'assistance pour une durée de 4 années.</b></li></ul> <p>► <b>Les conventions et engagements réglementés que vous avez approuvés au cours des précédentes assemblées générales et qui se sont poursuivis ou exécutés au cours de l'exercice sont relatés dans notre rapport.</b></p>

Résolutions	Objet	Durée de l'autorisation consentie au Conseil d'administration	Modalités
N°15	Autorisation de réduction du capital social par l'annulation d'actions détenues en propre par la Société	26 mois	▶ Dans la limite de 10% du capital social
N°16	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes, dites actions de performance, acquises par la Société en faveur des salariés	38 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans la limite de 1% du capital social</li> <li>▶ L'acquisition deviendra définitive à l'issue d'un délai non inférieur à 3 ans à compter de la date d'attribution</li> <li>▶ L'attribution sera soumise à des conditions de performance constituées d'un critère interne et d'un critère externe</li> </ul>
N°17	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés	26 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dans la limite de 1,5% du capital social, au moment où le Conseil d'administration prendra sa décision</li> <li>▶ Le prix de souscription des actions nouvelles ne pourra être inférieur à 95% de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration ou le jour d'ouverture de la période de souscription</li> </ul>
N°18		18 mois	

- ▶ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités des opérations proposées et sur les informations données dans les rapports du Conseil d'administration.
- ▶ Nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de l'utilisation des autorisations consenties au titre des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions dans les cas prévus dans le dernier paragraphe de nos rapports.

# La parole aux actionnaires



# **Résolutions soumises à l'assemblée générale des actionnaires**



- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017**
  - **Résultat net part du Groupe : 2 747 millions d'euros**

- **Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017**
  - **Résultat net : 469 millions d'euros**

- **Affectation du résultat social de l'exercice 2017**
  - **Dividende de 2,45 euros par action**
  - **Acompte sur dividende de 0,69 euro par action**
  - **Solde du dividende de 1,76 euro par action**
  
  - **Date de détachement du coupon : 24 avril 2018**
  - **Date de paiement du solde du dividende : 26 avril 2018**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Xavier Huillard pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur non indépendant**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021**



- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Yves-Thibault de Silguy pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur non indépendant**
  - **Président du comité des Nominations et de la Gouvernance et président du comité Stratégie et RSE**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Marie-Christine Lombard pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur indépendant**
  - **Membre du comité des Nominations et de la Gouvernance**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021**

- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Qatar Holding LLC pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur indépendant**
  - **Membre du comité Stratégie et RSE**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021**

- **Nomination de René Medori en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années**
  - **Administrateur indépendant**
  - **Durée du mandat : jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021**

- **Renouvellement de la délégation de pouvoirs au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions**
  - **Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital**
  - **Prix d'achat maximum : 120 euros par action**
  - **Montant maximal des achats autorisés : 2 milliards d'euros**
  - **Durée : 18 mois**

- **Approbation de l'engagement de la Société en faveur de M. Xavier Huillard en matière de retraite complémentaire**
  - **Régime plafonné à 8 fois le PASS au 1<sup>er</sup> janvier 2019**
  - **Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, plafond atteint de 7,45 PASS**
  - **Soumission par le Conseil d'administration de l'accroissement du plafond (0,55 PASS, soit 21 853 €) à une condition de performance**
  - **Le taux d'acquisition de l'accroissement du plafond sera de 100 % si le rapport ROCE/WACC calculé sur une moyenne de trois années est supérieur à 1,1 et de 0 % s'il est inférieur à 1 avec interpolation linéaire entre les deux bornes**

- **Approbation de l'engagement de la Société en faveur de M. Xavier Huillard en matière d'indemnité de rupture de mandat**
  - **Versement d'une indemnité plafonnée à 24 mois de rémunération en cas de rupture simultanée des mandats de président et de directeur général à l'initiative du Conseil avant l'expiration prévue du mandat d'administrateur de l'intéressé, sauf cas de faute lourde ou départ à la retraite**
  - **Engagement assorti de conditions de performance : l'indemnité sera de 24 mois si le taux moyen d'atteinte des objectifs quantitatifs retenus pour la détermination de la part variable au cours des deux dernières années précédant la rupture est au moins égal à 100 % et nul si ce taux moyen est égal ou inférieur à 60 %**
  - **Réduction de moitié de l'indemnité en cas de rupture au cours de la quatrième année du mandat**

- **Approbation de la convention de prestation de services conclue entre VINCI et la société YTSeuropaconsultants**
  - **Convention de mission d'assistance aux termes de laquelle M. de Silguy assistera le président-directeur général dans ses missions de représentation du groupe VINCI vis-à-vis notamment des représentants des autorités publiques françaises ou étrangères, des grands clients ou actionnaires actuels ou potentiels français ou étrangers et des actionnaires individuels à l'occasion de rencontres périodiques organisées à cet effet par la Société**
  - **Rémunération forfaitaire de 330 000 euros par an, soit 27 500 euros hors taxes par mois**
  - **Convention conclue le 7 février 2018 pour une durée de quatre années et applicable à compter de son approbation par l'assemblée générale des actionnaires**
  - **Contrôle par le comité d'Audit de l'exécution des missions**
  - **Faculté pour le Conseil d'administration d'y mettre fin à l'expiration de chaque année du mandat de M. de Silguy**



- **Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au président-directeur général**
  - **Rémunération fixe : 1 200 000 euros en base annuelle**
  - **Rémunération variable : déterminée au vu des performances du Groupe et plafonnée à 1 920 000 euros**
  - **Rémunération long-terme : attribution tous les ans d'une allocation conditionnelle d'actions de la Société dont la juste valeur est plafonnée à deux fois le plafond du montant de la rémunération fixe et variable**
  - **Régime de retraite supplémentaire : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 7 février 2018 et soumis à l'approbation de la présente assemblée générale des actionnaires**
  - **Indemnité de départ : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 7 février 2018 et soumis à l'approbation de la présente assemblée générale des actionnaires**
  - **Avantage en nature : véhicule de fonction**

- **Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à M. Huillard, président-directeur général de VINCI**
  - **Rémunération fixe : 1 000 000 euros**
  - **Rémunération variable : 1 388 759 euros**
  - **Plan d'incitation à long-terme 2017 : 30 000 actions VINCI sous conditions de performance interne et externe, représentant une juste valeur de 1 836 000 euros**
  - **Jetons de présence perçus d'une filiale étrangère : 13 830 euros déduits de la partie variable de la rémunération**
  - **Avantage en nature : 4 064 euros**
  - **Indemnité de rupture : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014**
  - **Régime de retraite supplémentaire à prestations définies : engagement autorisé par le Conseil d'administration du 5 février 2014 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2014**

- **Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions VINCI détenues par la Société**
  - **Plafond : 10 % du capital par périodes successives de 24 mois pour l'appréciation de cette limite**
  - **Durée : 26 mois**

- **Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance existantes acquises par la Société**
  - **Plafond : 1 % du capital**
  - **Attribution définitive à l'issue d'un délai minimum de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve d'une condition de présence dans le Groupe à la date d'attribution définitive**
  - **Attribution définitive soumise à des conditions de performance constituées d'un critère interne et d'un critère externe**
    - **Le critère interne a pour objet de mesurer la création nette de valeur sur une période moyenne d'au moins trois années**
    - **Le critère externe a pour objet de mesurer la performance relative du rendement total pour l'actionnaire de l'action VINCI par rapport à celle de l'indice CAC 40 sur une période d'au moins trois années**
  - **Durée : 38 mois**

- **Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et de sociétés du groupe VINCI dans le cadre de plans d'épargne**
  - **Plafond des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions : 1,5 % du capital**
  - **Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des bénéficiaires**
  - **Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil**
  - **Durée : 26 mois**

- **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations du capital réservées à une catégorie de bénéficiaires afin d'offrir aux salariés de certaines filiales étrangères des avantages comparables à ceux offerts aux salariés souscrivant directement ou indirectement via un FCPE dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription**
  - **Plafond des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> résolutions : 1,5 % du capital**
  - **Suppression du droit préférentiel de souscription en faveur des salariés et/ou entités d'actionnariat salarié investis en titres VINCI**
  - **Prix de souscription des actions nouvelles : supérieur ou égal à 95 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil**
  - **Durée : 18 mois**

- **Pouvoirs pour les formalités**



LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE

**Merci pour votre attention**